

Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Rocher

Réunion tenue le 22 janvier 2019

Étaient présents

Maryse Noël
Évelyne Robitaille
Simon Pelletier
Isabelle Tanguay
Josée Trépanier
Karine Lavoie
Annie Charbonneau
Marie-Christelle Bergeron

Étaient absentes

Amélie Tanguay
Catherine Caron

Public

Pas de public

Prochaine rencontre

27 février 2019

Conseil d'établissement

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la rencontre
- 2- Vérification du quorum
- 3- Parole au public
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018
- 6- Point d'information
 - 6.1 Projet éducatif, contexte interne
 - 6.2 Rôles et participation des membres substitués
 - 6.3 Suivi de la collecte de sang
- 7- Points de décisions — aucun
- 8- Parole :
 - 8.1 Parole à la présidente
 - 8.2 Parole à la représentante du comité de parents
 - 8.3 Parole aux enseignantes
 - 8.4 Parole à la représentante du service de garde
 - 8.5 Parole à la représentante du personnel de soutien
- 9- Sujets divers
- 10- Levée de l'assemblée

	Lors de cette présentation, une question est soulevée par Mme Marie-Christelle Bergeron à savoir pourquoi à la fin de la période de dîner, le personnel du service de garde termine 5 minutes avant la fin pour faire place aux enseignants pour la supervision de la cour. Il semble que la majorité des débordements dans la cour se produisent lors de cette courte période. Alors, pourquoi ne pas conserver le personnel du service de garde en place jusqu'à la rentrée dans l'école ? Réponse de Mme Noël : Le ratio d'élève permis par le personnel du service de garde ne serait pas respecté avec le retour des enfants qui dînent hors de l'école. Il est donc requis d'avoir une supervision des enseignants à l'extérieur pour éviter d'avoir plus de personnel du service de garde pour cette courte période. Le CE semble satisfait du contexte interne tel que présenté. Mme Noël mentionne avoir une très belle implication de l'équipe-école qui a participé à ce travail. La suite du processus sera de dégager les enjeux pour notre école en se basant sur le contexte. Le 28 janvier 9 h, lors de la journée pédagogique, l'équipe-école se regroupera afin de réaliser cette étape. Les membres du CE sont invités à se joindre au groupe pour cet atelier (durée d'environ 1 h 15), il faut indiquer à Mme Noël notre intention d'y participer.
6,2	Rôles et participation des membres substitués Mme Robitaille fait un rappel sur les rôles et la participation des membres substitués lors des rencontres où ils n'agissent pas à titre de remplaçant. - Les substitués n'ont pas le droit de vote ni le droit de parole. - Ils sont invités à intervenir lors la période de parole au public en début de rencontre.
6,3	Suivi de la collecte de sang Mme Noël nous parle du grand succès de la collecte de sang et surtout de la super participation de nos élèves à l'activité. Les différents objectifs d'Héma Québec ont été dépassés lors de cette activité.
8,1	Parole à la présidente Aucun commentaire de la présidente

8,4		Parole à la représentante du service de garde Comme elle est absente, il n'y a rien à ajouter.
8,5		Parole à la représentante du personnel de soutien La représentante n'a rien à ajouter.
9		Sujets divers Il n'y a pas de sujets divers.
10	CÉ-194-18- 19-30	Levée de l'assemblée Mme Isabelle Tanguay propose la levée de l'assemblée à 20 h 50.

Évelyne Robitaille
Présidente

Maryse Noël
Direction